



Universiteit
Leiden
The Netherlands

Les acteurs de l'économie informelle dans l'arène politique: l'utilisation stratégique de l'espace politique par les taxis-motos au Bénin

Assouma, K.

Citation

Assouma, K. (2022, September 13). *Les acteurs de l'économie informelle dans l'arène politique: l'utilisation stratégique de l'espace politique par les taxis-motos au Bénin*. Retrieved from <https://hdl.handle.net/1887/3458723>

Version: Publisher's Version

License: [Licence agreement concerning inclusion of doctoral thesis in the Institutional Repository of the University of Leiden](#)

Downloaded from: <https://hdl.handle.net/1887/3458723>

Note: To cite this publication please use the final published version (if applicable).

INTRODUCTION GÉNÉRALE

L'avènement du renouveau démocratique en République du Bénin à l'issue de la conférence des forces vives de la nation de février 1990 a été un tournant important de l'histoire politique du pays. L'instauration du nouveau système politique marque la fin de dix-sept années de régime de parti unique d'inspiration marxiste-léniniste. L'un des principes clés de cette nouvelle orientation est le choix des décideurs politiques par la compétition électorale.

Le retour du jeu électoral pluraliste¹ comme mode de désignation des principaux gouvernants a fait apparaître progressivement de nouvelles dynamiques dans les relations entre les acteurs sociaux. Un aspect notable de celles-ci peut être appréhendé à travers les relations stratégiques entre les formations politiques, engagées dans la conquête et la gestion du pouvoir d'État, et d'autres organisations sociales réunissant les potentiels électeurs. Dans ce sens, les partenariats entre les formations politiques et les organisations de travailleurs sont réapparues. Cela est une ancienne pratique ayant eu cours dans la période précédant le régime révolutionnaire, où les syndicats faisaient office de « moyen de conquête du pouvoir » (UNSTB, 2009 ; Dossou, 1994). Elle s'est, cependant, complexifiée avec la configuration du monde du travail largement dominé par le travail informel.

En effet, la situation de travail au début des années 1990 affiche une proportion de travailleurs informels au sein de la population active de l'ordre de 95% et un degré d'informalité des unités économiques avoisinant 97% (INSAE, 2010). À la faveur du vent de « libéralisme intégral »² inhérent à la démocratie, les organisations de travailleurs informels prolifèrent dans différentes branches d'activités économiques et corps de métiers pour se positionner en acteurs de développement en vue de contribuer à l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie (Assouma, 2018 ; Davodoun 2006). La poursuite de ce but a impulsé leurs interrelations avec les décideurs politiques qui, dans le nouveau contexte, sont des acteurs politiques issus directement ou indirectement de processus électoraux. Pour ceux-ci, le potentiel électoral que représente le gros effectif des travailleurs informels a été un enjeu central des relations étroites qu'ils entretiennent. Désormais, les organisations de travailleurs informels telles que les

¹ Le jeu électoral pluraliste était le mode de désignation des décideurs politiques qui a prévalu au Dahomey (ancienne appellation du Bénin), avec des périodes relativement courtes de remise en cause marquée par des coups d'Etat, jusqu'au coup d'Etat du 26 Octobre 1972. Ce dernier a instauré un régime de parti unique qui a dirigé le pays jusqu'à la conférence nationale de février 1990.

² L'option du libéralisme voulue par les acteurs de la conférence nationale, pour rompre avec le système politique socialiste d'inspiration marxiste-léniniste, est si forte qu'ils y ont ajouté l'épithète "intégral" et l'ont inscrit ainsi dans la constitution du 11 décembre 1990.

associations, les syndicats ou les organisations faïtières (confédération, fédération, union, creuset, etc.), autant que les syndicats et centrales syndicales des travailleurs formels sont concernées par les relations stratégiques avec les formations politiques.

Au fil du temps, ces partenariats ont évolué. Au début de la période démocratique, ils se sont manifestés par des soutiens très peu affichés des leaders d'organisation aux candidats et formations politiques lors des élections. Par la suite, les travailleurs informels qui ont estimé que ces partenariats n'ont pas contribué suffisamment à améliorer leurs conditions de vie et de travail, ont adopté le principe de la représentation par leurs pairs. Celui-ci s'est matérialisé par les positionnements et élections de nombreux leaders d'organisations sur les listes des partis alliés pour représenter leurs corporations dans les instances de prise de décisions.

Ainsi, Augustine Codjia et Justine Chodaton, toutes deux leaders d'associations des commerçants de Dantokpa, ont siégé au parlement. La première a été élue sur la liste du Parti du Renouveau Démocratique (PRD) à la première législature (1991-1995). La seconde a été élue, dès 1995, sur la liste du parti de la Renaissance du Bénin (RB) durant trois mandatures successives (12 ans). Dans le monde agricole, Orou Yarou Bio Bagou, responsable de l'Union des organisations paysannes de producteurs de coton, a été élu au parlement en 2003 sur la liste de l'alliance Force Clé puis réélu en 2007 avec la Coalition pour un Bénin Émergent (CBE). Dans le monde des transports, Alphonse Aïdji, leader d'association de conducteurs de taxi-moto "*zémidjan*" a été suppléant d'un député à la quatrième législature (2003-2007) puis élu conseiller communal à la mairie de Cotonou durant la deuxième mandature (2008-2015) sur la liste de la RB. Les exemples sont légion dans les branches d'activités ou corps de métier dominés par l'économie informelle. De la sorte, durant les trois dernières décennies, de nombreux leaders d'organisations de travailleurs informels se sont retrouvés dans des instances de prise de décision aux niveaux national et local. La perception de leurs membres, au départ, était que ces positions des leaders procureront des retombées à l'ensemble de leurs organisations. Ainsi, par ces positions ces leaders pourraient agir sur les décisions afin de contribuer significativement à des changements au sein de leurs corporations.

Trois décennies après le début du renouveau démocratique, ayant suscité beaucoup d'espoir dans le rang des travailleurs informels quant à l'amélioration de leurs conditions, il paraît pertinent de s'interroger sur la situation actuelle de ces travailleurs. Dans cette optique, plusieurs aspects liés à leurs dynamiques organisationnelles (Prag, 2010 ; Davodoun, 2006 ; Walther, 2006) ou en rapport avec leurs activités socio-économiques (Conseil Economique et Social, 2011 ; INSAE, 2010 ; Ricardou & Sestier, 2008 ; Soulé & Kokou, 2008) ont fait l'objet

de préoccupations scientifiques à travers de nombreuses recherches. De manière plus focalisée, la mesure dans laquelle les dynamiques politiques *supra*-évoquées ont contribué et/ou contribuent à opérer des changements sur les conditions de ces travailleurs ont nourri la curiosité scientifique du consortium de chercheurs multidisciplinaires, dans une approche collaborative Nord-Sud, qui a initié un programme intitulé : « Améliorer l'influence politique des organisations de travailleurs et travailleuses de l'économie formelle et informelle pour un développement inclusif : les cas du Ghana et du Bénin »³. Ce programme de recherche financé par le ministère des affaires étrangères des Pays-Bas s'est intéressé au rôle des organisations de travailleurs informels et des syndicats comme acteurs stratégiques pour le développement inclusif au Ghana et au Bénin en étudiant leur influence politique sur les questions de travail décent au profit des travailleurs informels. Dans sa mise en œuvre au Bénin, deux champs d'investigations ont été retenus à savoir : le marché Dantokpa dans le domaine du commerce et les taxis-motos dans le domaine du transport.

La principale question de recherche du programme est de comprendre : « pourquoi est-ce que l'influence politique des organisations de travailleurs informels et des syndicats au Ghana et au Bénin n'a pas été effective sur les questions de travail décent au profit des travailleurs informels jusqu'à ce jour et comment ceci peut être amélioré ? ». Plus spécifiquement : quelles politiques de travail décent ont été formulées et implémentées dans les deux pays ? Quels sont les problèmes réels pour lesquels les organisations de travailleurs informels et les syndicats jouissent d'une influence politique ? Quelles sont les stratégies d'influence politique adoptées par les organisations de travailleurs informels et les syndicats ? Quelles sont les articulations existantes entre les organisations de travailleurs informels et les syndicats des travailleurs formels et quelles implications cela apporte à l'influence politique, y compris dans les actions collectives ? Enfin, quelles sont les implications de tout cela pour les agendas des organisations de travailleurs informels et des syndicats des travailleurs formels, en termes de stratégies visant à améliorer leur efficacité politique sur les questions de travail décent, d'une part, pour les programmes d'actions des gouvernements dans le domaine du dialogue social et du travail décent, d'autre part, et pour les modalités d'appui des partenaires techniques et financiers ?

A première vue, la conceptualisation du programme peut sembler trop axée sur le travail décent. Elle affiche aussi une connotation forte de son inscription dans la bipolarisation syndicat-association dans l'organisation collective des travailleurs. De telles perceptions travestissent

³ Pour plus d'informations sur le programme, veuillez consulter le site web : <http://includeplatform.net/theme/strategic-actors/>

quelque peu la réalité du terrain au Bénin, et pareillement au Ghana. Durant la mise en œuvre du programme, il a été donc questionné l'adaptation des définitions comme celle du travail décent aux réalités africaines. La notion de travail décent, qui a trouvé un écho international en 2005 au Sommet mondial des Nations Unies puis au Conseil économique et social des Nations Unies (BIT, 2007), s'est traduite dans la pratique par les élaborations des Agendas continentaux et des Programmes Pays pour le Travail Décent (PPTD). Le Bénin s'est doté d'un PPTD 2010-2015 en Mai 2010 (République du Bénin, 2010). Mais, au terme de sa période de couverture, et cela jusqu'au lendemain d'élaboration d'un deuxième PPTD 2020-2023, il a été confronté dans sa mise en œuvre au blocage lié principalement à la non installation d'un cadre approprié d'exécution (David-Gnahoui, 2014). Cet état de choses n'a pas produit de réalisations concrètes pouvant faire l'objet d'investigations. Cette observation sur le caractère trop directif des questionnements sur le travail décent et sur les politiques de l'État à l'endroit des travailleurs informels renvoie aussi vers des politiques publiques formelles. Or, pour beaucoup d'acquis de ces travailleurs il n'y a pas d'actes officiels de formalisation. L'analyse diagnostique du PPTD a bien relevé que, malgré l'inexistence parfois de cadre légal de discussion avec les travailleurs informels, des initiatives collectives émergent et font bouger les lignes dans le rapport de pouvoir entre les décideurs politiques et les acteurs de l'informel.

Aussi, la bipolarisation affichée entre syndicat et association et la place prépondérante accordée au rôle des syndicats pour les travailleurs informels dans l'orientation des investigations méritent-elles d'être nuancées. Cette posture adhère fortement à la politique de beaucoup de partenaires techniques et financiers (OIT principalement et son réseau, et certaines organisations internationales telle que Friedrich Ebert Stiftung) qui jusqu'en 2019 agissent avec les travailleurs informels en passant par leurs partenaires traditionnels qui sont les syndicats. Cette démarche, qui pourrait être adaptée aux réalités d'autres pays où ils interviennent, est en décalage avec le contexte du Bénin. L'antériorité d'autres formes d'organisation des travailleurs informels et celle de construction de leurs stratégies d'influence sur les politiques par rapport à l'intervention des syndicats sont telles que pour plus de profondeur d'analyse afin d'atteindre le but du programme, il faut questionner le rôle des organisations de travailleurs informels tout court en laissant le terrain conduire la recherche sur les pistes à explorer (association, syndicat ou autre).

Par contre, l'analyse du contexte dans le cadre conceptuel du programme a suffisamment déblayé les réalités de terrain en précisant que les avancées réalisées sur le plan du travail décent sont des fenêtres d'opportunités dont les travailleurs informels des deux pays n'ont pas encore

réellement joui. Elles ont été alors utilisées comme des portes d'entrée afin de mieux comprendre pourquoi et dans quelles conditions d'actions collectives les possibilités de travail décent s'offrent ou pas au profit des travailleurs informels. L'amélioration des conditions dans le milieu du travail informel étant la résultante de relations de pouvoir dynamique entre une pluralité d'acteurs et de réseaux d'intérêts parfois divergents, les processus en cours sont exploités pour apercevoir les fondements du phénomène étudié, suivant l'idée de commencer à partir de ces réalités, « *working with the grain* » (Booth, 2012). La position de courtiers des organisations de travailleurs informels et des syndicats fait d'eux des acteurs stratégiques pour les intérêts des travailleurs informels. Le programme a alors porté un regard sur la qualité des politiques de l'État en décryptant leur influence politique sur l'avènement de conditions décentes de travail dans l'économie informelle. D'un point de vue théorique, cette démarche s'aligne sur l'*Institutionalized political economy approach* de Chang (2002, 2011), la théorie de changement institutionnel de Hodgson (1998, 2006), et le *Political system approach* de Leftwich (1994, 2011).

Le présent projet de thèse qui porte sur le taxi-moto, l'un des deux champs d'investigations au Bénin, avait fait partie intégrante du programme (2014-2017). Il nous a amené à visiter, dans leur multi-dimension, les processus de construction de l'influence politique afin d'en apprécier les manifestations pour l'amélioration des conditions de travail et de vie d'une corporation exclusivement de travailleurs informels. En d'autres termes, les dynamiques sociales par lesquelles l'influence politique des travailleurs de taxi-moto prend corps et les formes spécifiques que cela revêt (Kaag, 2001 : 6) permettront de répondre au but qui est à la fois d'éclairer les processus qui conduisent au changement social pour les différentes catégories d'acteurs de taxi-moto. De même, elles mettront l'accent sur les implications produites par ces changements pour la corporation et son environnement externe.

Il est peut-être utile de préciser que notre approche va au-delà du cadre légal pour examiner les interactions des autres acteurs sociaux avec les acteurs de taxi-moto en regardant à travers les relations formelles et informelles et dans les stratégies visibles et invisibles des différents acteurs. Cela sollicite un regard plus attentif sur les détails pour comprendre les rationalités en jeu. En outre, l'action collective a été appréhendée dans son entièreté sans suivre les lignes syndicales de travailleurs formels et associations de travailleurs informels.

La présentation de la thèse est structurée en trois parties comportant au total dix chapitres reliés les uns aux autres comme suit. La première partie comporte trois chapitres consacrés au cadre théorique, méthodologique et spatial de la recherche. Dans ce sens, le premier chapitre procède

à la construction de l'objet de recherche et définit le cadre conceptuel d'analyse. Le deuxième chapitre examine l'état de la question autour de l'objet de recherche dans la littérature existante et précise la position de la thèse dans le débat scientifique. Le troisième chapitre décrit le cadre spatial de la recherche et la démarche méthodologique.

La deuxième partie, composée de trois chapitres, est relative à la structuration sociale et organisationnelle de la corporation des *zémidjan*. A cet effet, l'exploration de la genèse du *zémidjan* dans le chapitre IV sur la socio-histoire du taxi-moto au Bénin vise à éclairer la compréhension de sa manifestation contemporaine abordée au chapitre V, à travers sa morphologie et ses connexions avec d'autres champs sociaux. L'analyse de la structuration organisationnelle qui suit au chapitre VI vient approfondir les dynamiques processuelles qui ont sous-tendues la construction de la corporation et l'émergence de la profession de *zémidjan*.

La troisième partie analyse l'influence politique des *zémidjan* dans le processus d'amélioration de leurs conditions de travail et de vie. Elle couvre le chapitre VII sur l'apparition des leaders d'organisations corporatistes ainsi que le chapitre VIII sur l'intrusion de la force sociale des *zémidjan* dans le champ politique qui mettent en exergue l'émergence des acteurs clés de la corporation dans la dynamique politique. D'une part, ces deux chapitres, dans la continuité de la deuxième partie, convergent à élucider les mécanismes de fonctionnement interne aux organisations ainsi que les rapports de pouvoir entre les leaders et les membres des organisations en vue d'entrevoir le niveau de participation des différents acteurs à la prise de décision, en particulier sur les questions centrales et stratégies des actions collectives (deuxième hypothèse). D'autres part, ils apporteront de nouveaux éléments de compréhension sur les connexions de la corporation avec l'environnement extérieur à travers les interrelations avec les acteurs sociaux et institutionnels d'autres champs. L'analyse sur le positionnement de la corporation comme catégorie politique avec un leadership, des modes d'action collective et la relation à l'État a été complétée au chapitre IX. Celui-ci examine les interactions de la corporation avec l'État aux niveaux central et local et renseigne davantage sur l'influence réciproque entre la corporation et son environnement externe (première hypothèse). Le dernier chapitre fait une synthèse des implications des dynamiques explorées en vue de répondre à la principale question de recherche, en prélude à la conclusion qui fait le point des débats théoriques soulevés dans la première partie.